



CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2014

Le 12 novembre 2014, le Conseil Municipal de la commune de Lovagny dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Henri CARELLI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : M. Henri CARELLI, Maire – M. Jean-Pierre CHAMBARD - Mme Nathalie BLANC - M. Georges DUCRET – Mme Cécile LOUP-FOREST, Adjoints - M. Vincent AIGON – Mme Dominique ALVIN (arrivée à 21 h 05) - M. Gérard DUSSOLLIET-BERTHOD – M. Jean-Paul GRAVILLON - M. Serge RAFFIN – Mme Céline SCellos – M. Johan THENET – Mme Francine URBAIN et Mme Nathalie VIOLLET.

Absentes excusées : Mme Dominique ALVIN absente jusqu'à 21 h 05 (pouvoir donné à Mme Francine URBAIN) et Mme Karen GAILLARD (pouvoir donné à Mme Cécile LOUP-FOREST).

Monsieur Serge RAFFIN a été désigné comme secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du 17 octobre 2014
- 2) Affaires foncières et demandes de droit de préemption éventuelles
- 3) Conseil Général : approbation de la nouvelle répartition financière pour l'aménagement du carrefour de Pontverre Haut
- 4) DETR Pontverre : modification du plan de financement approuvé le 17/10/2014
- 5) Finances :
 - ⇒ DM n° 1 pour incorporation des travaux du SYANE à Pontverre Haut
 - ⇒ FOL : participation journalière 2015
 - ⇒ Demandes de subventions des associations
- 6) Questions et informations diverses.

1) – **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 17 OCTOBRE 2014 :**

Après examen par l'ensemble des membres du Conseil Municipal, le compte-rendu de séance du 17 octobre 2014 a été approuvé à l'unanimité.

2) – **AFFAIRES FONCIERES ET DROITS DE PREMPTION ;**

Aucune demande n'est à soumettre aux membres du Conseil Municipal pour cette séance.

3) – **CONSEIL GENERAL – NOUVELLE REPARTITION FINANCIERE POUR L'AMENAGEMENT DU CARRE FOUR DE PONTVERRE HAUT :**

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération n° 15.01.2014/03 du 15 janvier 2014, les membres du Conseil Municipal ont approuvé, dans le cadre de la réhabilitation du Hameau de Pontverre, le projet de sécurisation routière concernant :

- ⇒ le recalibrage de la RD 116 (Route de Chavanod) ainsi que l'aménagement du carrefour entre la RD 116 et la RD 64 (Route des Gorges) – travaux estimés à 319 090.15 € HT ;
 - ⇒ la mise en sécurité au droit de l'ouvrage de franchissement du Fier à Pontverre Bas – travaux estimés à 281 577.91 € HT ;
- soit un montant total estimé à 600 668.06 HT, soit 720 801.67 € TTC.

Pour permettre le financement de ces deux opérations, des demandes de subventions ont été sollicitées auprès du Conseil Général de la Haute-Savoie, au titre de la voirie et des amendes de police, ainsi que de l'Etat, au titre de la DETR 2014 et de l'enveloppe parlementaire.

Par courrier du 23 octobre 2014, le Conseil Général soumet aux élus de Lovagny une convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien **pour la seule opération de sécurisation du carrefour de Pontverre Haut, entre la RD 64 (Route des Gorges/de la Gare) et la RD 116 (Route de Chavanod)**, à hauteur de 131 295.69 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DONNE SON ACCORD DE PRINCIPE** sur la répartition financière proposée par le Conseil Général (aide à hauteur de 131 295.69 € sur le montant des travaux estimés à 319 090.15 € HT) pour le projet de sécurisation routière du carrefour RD 64/RD116 à Pontverre Haut et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous actes ou documents relatifs à ce dossier.

4) – **DETR PONTVERRE – MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT APPROUVE LE 17 OCTOBRE 2014 :**

Suite à la nouvelle répartition financière, proposée par le Conseil Général de la Haute-Savoie, pour le financement de l'opération d'aménagement du carrefour de Pontverre Haut (voir ci-dessus exposé), il convient de délibérer à nouveau pour le dossier de demande d'aide de l'Etat au titre de la DETR 2015 comme suit :

INVESTISSEMENTS	Dépenses HT estimées	FINANCEMENT	Recettes sollicitées	%
Recalibrage RD 116/RD 64				
⇒ Etude de faisabilité	1 800,00 €			
⇒ Travaux estimatifs	288 445,59 €			
⇒ Maîtrise d'œuvre (10 %)	28 844,56 €			
	319 090,15 €			
Parking 1 - abords du Château :				
⇒ Etude de définition	1 900,00 €	DETR	250 000,00 €	33,15%
⇒ Plans et estimation	650,00 €	Conseil Général voirie	131 295,00 €	17,41%
⇒ Mission SPS	1 320,00 €	Amende de police voirie	12 460,00 €	1,65%
⇒ Marché de travaux	145 135,41 €	Enveloppe parlementaire	40 000,00 €	5,30%
⇒ Maîtrise d'œuvre	14 044,00 €	Conseil Général parkings	80 000,00 €	10,61%
⇒ Réseau eaux pluviales	13 445,00 €	Commune	240 482,44 €	31,88%
	176 494,41 €			
Parking 2 - La Violette				
⇒ Avant projet	2 100,00 €			
⇒ Travaux estimatifs	181 991,25 €			
⇒ Maîtrise d'œuvre (10 %)	18 199,13 €			
	202 290,38 €			
Toilettes publiques				
⇒ 1 PMR + habillage...	50 362,50 €			
⇒ Alimentation eau + électricité	6 000,00 €			
	56 362,50 €			
TOTAL INVESTISSEMENT	754 237,44 €	TOTAL RECETTES	754 237,44 €	100,00%

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ENTERINE** le projet ci-dessus exposé et **APPROUVE** la nouvelle répartition financière. Il **CONFIRME** sa demande d'aide, d'un montant de 250 000 €, auprès des services de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) – programme 2015 et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de financement ainsi que tous actes ou documents relatifs à ce projet.

5) – **FINANCES :**

a) – **Décision modificative n° 1 au budget communal :**

Par délibération n° 16.07.2014/16 du 16 juillet 2014 et dans le cadre des travaux d'éclairage public du Hameau de Pontverre Haut, le Conseil Municipal a approuvé le plan de financement estimatif du SYANE 74 pour un montant total de 60 194 €, la part communale s'élevant à 44 374 €.

Il s'est engagé à verser au SYANE 74 la somme de 35 499 €, soit 80 % de la part communale, sous forme de 20 annuités, et le solde sur fonds propres lors du décompte définitif des travaux.

Pour permettre le règlement de la première annuité, intervenant le 1^{er} janvier 2015, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** les modifications budgétaires suivantes :

SYANE 74 - Travaux d'éclairage public au Hameau de Pontverre Haut			
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Art. 21538/041	35 499 €	Art. 168758/041	35 499 €

ce qui porte la section d'investissement, équilibrée tant en dépenses qu'en recettes, à la somme de 1 831 780.87 € au lieu de 1 796 281.87 €. Les frais généraux (acompte de 1 445 €) sont prévus, quant à eux, à la section de fonctionnement, article 62878, chapitre 011.

b) – **FOL : participation journalière 2015 :**

Dans le cadre de la convention « centres de vacances », passée en 2008 avec la Fédération des Œuvres Laïques (FOL) pour favoriser le départ des enfants de la Commune de Lovagny en colonies de vacances UFOVAL 74, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTE** de porter le montant de la participation journalière communale, pour l'année 2015, à la somme de 4.20 € par enfant.

c) – **Demandes de subventions des associations :**

Après examen de différentes demandes des associations, le Conseil Municipal :

- **ACCORDE**, à l'unanimité, les subventions ci-dessous indiquées aux associations suivantes :

Associations	Subventions	Versement sur exercice comptable
Ecole de Judo de Lovagny (2014 : 17 x 45 € = 765 €)	765,00 €	2014
Association sportive du Collège de Poisy (2014 : 69 enfants x 3 €)	207,00 €	2014
Foyer Socio-Educatif du Collège de Poisy (2014 : 69 enfants x 1,50 €)	103,50 €	2015
Ecole de Musique (45 € x 9 enfants = 405 € en 2014)	405,00 €	2014
Ecole de Musique - participation aux frais de fonctionnement	405,00 €	2014
Banque alimentaire (0,10 €/habitant ⇒ 0,10 € * 1 205 h = 120,50 €)	120,00 €	2015
ALZHEIMER 74	100,00 €	2015
Restaurants du cœur	200,00 €	2015
APF (Paralysés de France)	100,00 €	2014
AFTC 74 (traumatisés crâniens)	100,00 €	2014

- **ACCORDE**, à 14 voix POUR (dont 1 pouvoir) et 1 ABSTENTION (M. Jean-Paul GRAVILLON), une subvention de 100 € (exercice 2014) à l'association suivante :
⇒ ALISE (soins palliatifs).
- **NE DONNE PAS SUITE**, à l'unanimité, aux demandes des associations suivantes :
⇒ De l'Ombre à la Lumière
⇒ SPA (demande de subvention supplémentaire)

- **DECIDE**, à l'unanimité, de reporter l'examen de la demande de l'association suivante :
⇒ Ligue contre le cancer

6) – **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES** :

a) – **Rapport d'activité 2013 de la CCFU :**

Les membres du Conseil Municipal prennent acte du rapport d'activité 2013 de la CCFU qui leur a été remis pour lecture.

b) – **Désignation d'un membre au Conseil d'Administration du Collège de Poisy :**

A la demande de Monsieur Christian JEANTET, Conseiller Général, Madame Cécile LOUP-FOREST, Adjointe au Maire, est désignée par le Conseil Municipal pour siéger, en qualité de membre représentant la commune pour l'année 2014-2015 au Conseil d'Administration du Collège de Poisy.

c) – **Repas des aînés :**

Le traditionnel repas des aînés aura lieu, cette année, le dimanche 30 novembre 2014.

d) – **Vœux du maire 2015 :**

La cérémonie des vœux du maire, pour la commune de Lovagny, est fixée au samedi 17 janvier 2015, à 17 h 30, à la Maison du Village.

e) – **Transformation d'un logement de l'école en salle de classe :**

Monsieur Georges DUCRET, Adjoint au Maire, informe que le contrat de location d'un des appartements de l'école est arrivé à terme. Le logement a été libéré par la locataire, courant octobre, et il est maintenant destiné à devenir une nouvelle salle de classe. Le montage du dossier est en cours et les travaux devraient être achevés fin 2015.

f) – **Demande d'occupation du domaine public :**

A la demande de David LEMERCIER, maraîcher, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** celui-ci, à compter du 1^{er} décembre 2014, à exercer son activité de vente de fruits, légumes et produits divers (hormis pains, viennoiseries et pâtisseries fraîches) sur le domaine communal (trottoir devant la Maison Guillermin), à raison d'une fois par semaine (le mardi après-midi de 16 h 00 à 18 h 00). La redevance d'occupation du domaine public est fixée à la somme de 10 € par mois.

g) – **Soirée élus/personnel :**

Pour terminer l'année, une soirée est prévue le vendredi 12 décembre 2014 à la Maison du Village afin de réunir élus et personnel municipal.

h) – **Voiture « ventouse » Chemin des Cézards :**

Monsieur le Maire demande de relancer la gendarmerie pour permettre l'évacuation d'une voiture en stationnement gênant au Chemin des Cézards.

Il conviendra également de procéder de même au sujet d'un autre véhicule garé près de l'impasse du Cul du Sac, sur le parking face à la boulangerie.

i) – **Soirée organisée par le Comité des Fêtes :**

Le Comité des Fêtes organise, le samedi 15 novembre 2014 à la Maison du Village, un spectacle théâtre/chansons intitulé « Il était une fois l'Orient Express ».

j) – **Commission des associations :**

Madame Dominique ALVIN, Conseillère Municipale, souhaiterait réunir la commission des associations pour définir un planning d'occupation de la salle de la Maison du Village.

La séance est levée à 22 h 15.

Prochaine séance du Conseil Municipal :

⇒ Mercredi 17 décembre 2014 – 20 h 30.